

# Le fédéral se trompe encore dans les chiffres

■ Le gouvernement wallon récupère 15 millions d'euros à la suite d'une erreur du fédéral.

La guerre des chiffres entre le gouvernement wallon et l'administration fédérale des finances continue. Alors que le gouvernement wallon devait remettre sa trajectoire budgétaire au fédéral pour hier, il n'en a rien fait. Mais peut-on vraiment lui donner tort ? Depuis le mois de juin, le ministre wallon du Budget, Christophe Lacroix (PS), demande désespérément à l'administration fédérale des finances les chiffres nécessaires pour la confection de son budget.

Des chiffres qu'il a finalement reçus lundi et qui comportaient une erreur de... 15 millions d'euros. Première erreur : la non-intégration dans l'estimation des centimes additionnels de la mesure d'abattement des frais forfai-

taires. La seconde erreur tient à la non-prise en compte des mesures wallonnes en matière de dépenses fiscales.

## Fédéralisme de coopération

Le service public fédéral (SPF) Finances a reconnu son erreur. Il avait déjà dû revenir sur ses estimations lors du précédent exercice : en mars dernier, pour l'ajustement du budget 2015, il avait annoncé aux Régions que leurs recettes au titre de l'impôt des personnes physiques seraient réduites de 750 millions d'euros, avant de rectifier en juillet en réduisant cet écart à seulement 157 millions. En Wallonie, certains se demandent si ce fédéralisme de coopération tant vanté par le Premier ministre MR Charles Michel n'était pas simplement un leurre.

Quant au gouvernement wallon, il se réunira vendredi et samedi en conclave budgétaire. Les ministres PS et CDH doivent trouver 450 millions d'euros pour boucler le budget 2016.

**S.Ta.**